Fdesouche.com persécuté : Interview exclusive de Pierre Sautarel (MàJ)

11/02/2012 à 8h30
Addendum 11/02/12 :
Les Inrocks s'intéressent à l'affaire : Le responsable présumé de Fdesouche mis en examen

Soupçonné par la justice d'être derrière le site Fdesouche, l'ancien candidat FN Pierre Sautarel vient d'être mis en examen pour diffamation publique. Face à une jurisprudence flottante, les enquêteurs risquent d'avoir du mal à établir sa responsabilité. […]

9/02/12

Bonjour pouvez-vous vous présenter ?

Je me nomme Pierre Sautarel. J'ai 31 ans. Depuis le mois de septembre, parce qu'on m'accuse d'être le responsable légal de Fdesouche.com, je subis ce qu'il n'est pas excessif d'appeler un acharnement policier et judiciaire.
Comme on n'a pas grand-chose à me reprocher, un officier de police judiciaire a été mandaté pour regrouper toutes les plaintes déposées contre Fdesouche.com pour des commentaires litigieux et m'en faire porter le chapeau.
Mais aussi pour enquêter sur ma vie privée, mon patrimoine, mes comptes bancaires, mes relations amicales et professionnelles. Je suis constamment convoqué par la police. Des membres de mon entourage ont eux aussi été interrogés.
La conclusion provisoire de tout cela est que j'ai été mis en examen pour une plainte du dirigeant de l'association France Terre d'Asile. Et que je vais probablement l'être de nouveau

le mois prochain suite à une plainte d'Arezki Dahmani. J'ai été interrogé pour un tas d'autres plaintes qui risquent de me valoir d'autres mises en examen dans les prochaines semaines.

> *Bref, j ai comme l'impression qu'on veut m'étouffer financièrement et psychologiquement sous une accumulation de procédures diverses et variées tout en essayant de compliquer mes relations avec mes proches.*

Et vous tenez le coup ?
Oui, je tiens très bien le coup.
Je travaille depuis que j'ai 19 ans. Je n'ai jamais vécu aux crochets de la société. Je n'ai jamais été condamné pour quoi que ce soit, pas même un excès de vitesse.

> *Or, parmi ceux qui me créent des ennuis, l'un est un repris de justice et l'autre gagne très correctement sa vie en incitant des immigrés à occuper nos emplois, nos logements et à profiter de notre système social. Et tout cela en grande partie aux frais du contribuable.*

Moi qui suis un honnête homme, je préfère avoir ce genre d'individus comme ennemis que comme amis.
Je prends tout cela comme un hommage… Je préfère le rôle de Jean Valjean à celui de Javert.

Quelle est votre stratégie de défense ?

> *Ma défense est très simple. Le responsable légal de Fdesouche.com est un indien. Ce n'est pas moi.*

Fdesouche.com est un site participatif et collaboratif que j'apprécie et dont je partage les inquiétudes et auquel je collabore très indirectement comme des milliers d'autres qui proposent des articles, des vidéos… Mais cela n'est pas un délit. Et je ne vois pas en quoi cela justifierait tous ces ennuis.

Et sur le fond ?

Je suis ahuri de voir les moyens employés par la nomenklatura pour empêcher les Français de souche d'exprimer ce qu'ils voient, ce qu'ils pensent, ce qu'ils ressentent… On se croirait dans une dictature.
Non seulement, on nous impose de vivre avec des personnes avec lesquelles nous ne voulons pas cohabiter sans nous demander notre avis, mais on nous vole, on nous spolie, on nous pourrit la vie et en plus on n'a pas le droit de s'en plaindre. C'est complétement dingue. Cette double peine est inacceptable.

> *Par ailleurs, je constate que si policiers et juges justifient le laxisme et la zizanie ambiants par un manque de moyens et d'effectifs, ils savent en trouver quand il s'agit d'inquiéter les honnêtes gens.*

Le mot de la fin ?
Merci à tous pour votre soutien.